

COMMUNIQUE DE PRESSE

Davantage de fluidité aux frontières à l'aéroport Marseille Provence grâce à la reconnaissance faciale.

Marignane, le 17 décembre 2018

L'aéroport Marseille Provence déploie 25 sas PARAFE à reconnaissance faciale. Résultat : plus de fluidité lors du passage des frontières pour les 32 nationalités désormais éligibles au passage en sas PARAFE à reconnaissance faciale.



Vendredi dernier, la DGEF (Direction Générale des Etrangers en France) donnait son accord à l'aéroport Marseille Provence pour l'exploitation de la technologie PARAFE à reconnaissance faciale. Le matin même, les passagers arrivant au Terminal 1 de l'aéroport pouvaient passer la frontière grâce à la reconnaissance faciale.

Plus de fluidité.

Les passagers majeurs équipés d'un passeport électronique pourront désormais franchir la frontière, au départ comme à l'arrivée, en utilisant le contrôle automatisé du passeport.



Combiné à une technologie biométrique d'authentification basée sur la reconnaissance faciale, les sas PARAFE (Passage Rapide Automatisé aux Frontières Extérieures) permettent d'effectuer les formalités de passage aux frontières de façon simplifiée, tout en assurant un haut niveau de sécurité.



Le passager majeur commence par scanner son passeport, s'avance vers la caméra afin de 'prendre une photo' sur place, sans lunettes et visage dégagé. La technologie PARAFE de nouvelle génération fera ensuite un rapprochement entre cette photo et celles du passeport. Si les éléments concordent, le passager sortira directement du sas. Si tel n'était pas le cas, l'intervention d'un agent de la Police aux Frontières sera nécessaire.

Plus de rapidité.

Avec la technologie de reconnaissance faciale, 18 secondes suffisent pour passer la frontière par les sas PARAFE.

32 nationalités sont éligibles.

La technologie PARAFE à reconnaissance faciale pourra être utilisée par les passagers majeurs de 32 nationalités (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grande Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse), au lieu de 4 actuellement (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg) pour les PARAFE à reconnaissance digitale.

AMP, précurseur.

L'aéroport Marseille Provence disposait jusqu'à aujourd'hui de 23 sas PARAFE à reconnaissance digitale, dont 5 ont évolué vers la technologie faciale vendredi dernier.

Dans un premier temps, cette batterie de 5 sas sera accessible aux passagers à l'arrivée du Terminal 1. Mi-janvier, la technologie à reconnaissance faciale sera déployée sur l'ensemble des sas, tant aux arrivées qu'aux départs.

In fine, avec la mise en place de deux sas supplémentaires aux départs internationaux, l'aéroport Marseille Provence disposera, d'ici fin janvier, de 25 sas PARAFE à reconnaissance faciale :

- > Au Terminal 1 : 15 sas PARAFE (10 aux départs, 5 aux arrivées)
- > Au Terminal 2 : 10 sas PARAFE (5 aux départs, 5 aux arrivées)

Philippe BERNAND, Président du Directoire de l'Aéroport Marseille Provence : « Alors que nous installions nos premiers sas PARAFE en juin 2012, l'aéroport Marseille Provence se positionne comme un précurseur, à la pointe de la technologie, avec la mise en service de 25 sas PARAFE à reconnaissance faciale. Cela correspond pour l'aéroport à un investissement de l'ordre de 2 millions d'euros. Nous souhaitons ainsi accompagner nos passagers et leur offrir une meilleure expérience in situ, grâce notamment à une meilleure fluidité aux passages aux frontières. »

A propos de l'Aéroport Marseille Provence

En 2017, l'Aéroport Marseille Provence (AMP) a accueilli **9 millions de passagers**. Il est le 4^{ème} aéroport régional français en termes de trafic passagers. Il est le 1^{er} aéroport régional français pour le fret express et 1^{er} en Méditerranée occidentale. Grâce à son emplacement privilégié et aux investissements réalisés, l'aéroport accueille 34 compagnies aériennes régulières qui desservent plus de **100 destinations en vols directs** dans 27 pays (programme annuel). Le site de l'aéroport Marseille Provence regroupe aujourd'hui près de **200 entreprises** et 5 000 salariés, dont 380 salariés d'AMP.

Contacts presse - Aéroport Marseille Provence

Marion Artières
presse@mrs.aero
04 42 14 29 35

Julie Charliac
presse@mrs.aero
04 42 14 29 38